



CEA



Cinquième Conférence des ministres africains chargés
de l'enregistrement des faits d'état civil
Lusaka, 14-18 octobre 2019

CRMC5/2019/27

Document de travail

Situation de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de l'identité nationale en Afrique subsaharienne

(Development Initiatives, juillet 2019)

Thème de la Conférence :

*Des systèmes innovants d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des
statistiques de l'état civil : fondement pour la gestion de l'identité juridique*



APAI-CRVS
Pour que chacun soit visible en Afrique

Décennie du repositionnement
de l'enregistrement des faits
d'état civil et des statistiques
de l'état civil en Afrique
2017-2026

I. Introduction

1. Des décisions éclairées au sujet de l'affectation des ressources financières et autres peuvent contribuer à mettre fin à la pauvreté, à augmenter la résilience des populations les plus vulnérables du monde et à ne faire aucun laissé-pour-compte. De telles décisions doivent reposer sur des données et indicateurs transparents et de bonne qualité sur la pauvreté et les ressources disponibles pour parvenir à une plus grande prise de responsabilité et à des résultats durables. C'est pourquoi l'intégration de l'enregistrement numérique des naissances et de la gestion de l'identité nationale est indispensable, à la fois pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et pour rationaliser l'accès des plus démunis à tous les services.

2. Le présent document sur la situation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (CRVS) et de gestion de l'identité nationale en Afrique subsaharienne démontre que la robustesse des systèmes CRVS dépend de leur numérisation et que, pour que ces systèmes apportent de véritables changements dans la vie des populations, ils doivent être reliés aux systèmes nationaux d'identification.

3. Une comparaison cohérente et normalisée des progrès réalisés dans toute l'Afrique dans la mobilisation de ressources et la réalisation de programmes devrait promouvoir les meilleures pratiques et mettre en exergue les défis les plus communs.

4. Le présent document :

Propose une méthodologie de suivi normalisée

Présente les données initiales de plusieurs pays qui utilisent cette méthodologie

Inclut des études de cas sur l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda

II. Limites actuelles du suivi

5. Il est difficile de vérifier, sur la base des statistiques actuellement disponibles, le nombre de naissances qui sont effectivement enregistrées avec la délivrance d'un extrait d'acte de naissance et la saisie de ces informations dans un registre central autorisé. Par ailleurs, les systèmes internationaux de suivi existants ne font pas la distinction entre les processus analogiques et les processus numérisés (voir par exemple le questionnaire ci-dessous de la Division de statistique de l'ONU sur les statistiques de l'état civil).

Questionnaire de la Division de statistique de l'ONU au sujet des statistiques de l'état civil¹

Division de statistique de l'ONU					Nom du pays	
Questionnaire sur les statistiques de l'état civil					Année de déclaration : 2018	
Qualité des statistiques de l'état civil provenant de l'enregistrement des faits d'état civil						
I. Base de tabulation	Naissances vivantes	Décès	Décès de nourrissons	Décès fœtal tardif	Mariages	Divorces
Base actuelle de tabulation						
- date de l'événement						
- date de l'enregistrement						
Depuis combien de temps la base actuelle de tabulation est-elle utilisée ?						
II. Estimation de la complétude de l'enregistrement	Naissances vivantes	Décès	Décès de nourrissons	Décès fœtal tardif	Mariages	Divorces
100 %						
90-99 %						
80-89 %						
70-79 %						
60-69 %						
50-59 %						
Moins de 50 %						
Veillez préciser :						
a) Année(s) de référence de l'estimation de la complétude						
b) Base d'estimation de la complétude						
- Analyse démographique						
- Vérification d'enregistrement double						
- Questions dans le recensement de la population						
- Questions dans des enquêtes par sondage						
- Autres (précisez)						
- Pas d'évaluation						

6. Il existe plusieurs méthodes de suivi, notamment :

- Celle de la Banque mondiale : *State of Identification Systems in Africa*²
- Celle de l'Organisation mondiale de la Santé : *Improving the quality and use of birth, death and cause-of-death information: guidance for a standards-based review of country practices*³
- Celle du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : *profils de pays*⁴
- Celle d'une enquête mise au point par un groupe d'universitaires dirigé par le *Centre for Disease Control* des États-Unis d'Amérique dans le cadre d'une étude sur les systèmes nationaux d'information sanitaire en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable⁵
- Celle de l'UNICEF: *Status of Civil Registration and Vital Statistics in South Asia Countries 2018*⁶

¹ Voir : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/crvs/>.

² Voir : <http://documents.worldbank.org/curated/en/298651503551191964/pdf/119065-WP-ID4D-country-profiles-report-final-PUBLIC.pdf>.

³ Voir : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/44274>.

⁴ Voir : <https://data.unicef.org/resources/crvs/angola/>.

⁵ Voir : <https://bmjopen.bmj.com/content/9/5/e027689.long>.

⁶ Voir : <https://data.unicef.org/resources/resource-type/country-profiles/>.

7. Ces méthodologies ont tendance à être soit trop détaillées (pour une collecte durable des données), soit spécifiques à certains sous-thèmes. Aucune d'entre elles ne fait clairement la distinction entre les processus numériques et les processus analogiques ni ne traite des relations entre les systèmes CRVS et l'identification numérique. Cependant, elles reflètent une riche expérience dont on pourrait tirer parti pour élaborer une méthodologie rationalisée et en même temps exhaustive.

III. Méthodologie proposée

8. La méthodologie présentée dans le présent document s'inspire d'un certain nombre de principes et de considérations :

- La cohérence avec les instruments panafricains de gouvernance, notamment la Charte africaine de la statistique,⁷ la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique,⁸ la Déclaration de Nouakchott,⁹ le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil¹⁰ et le nouveau Partenariat pour l'identification numérique.¹¹
- La nécessité de mettre tous les pays sur un pied d'égalité, pour qu'ils soient évalués quelles que soient leur taille ou les ressources dont ils disposent.
- La définition d'un champ d'application qui ne soit pas inutilement détaillé et qui favorise une couverture exhaustive sans pour autant fixer des résultats irréalistes aux responsables de la collecte des données.

9. La méthodologie ainsi conçue porte à la fois sur l'enregistrement des naissances et l'identification nationale. Les principaux éléments sont présentés ci-après

⁷ Voir : <https://au.int/en/treaties/african-charter-statistics>.

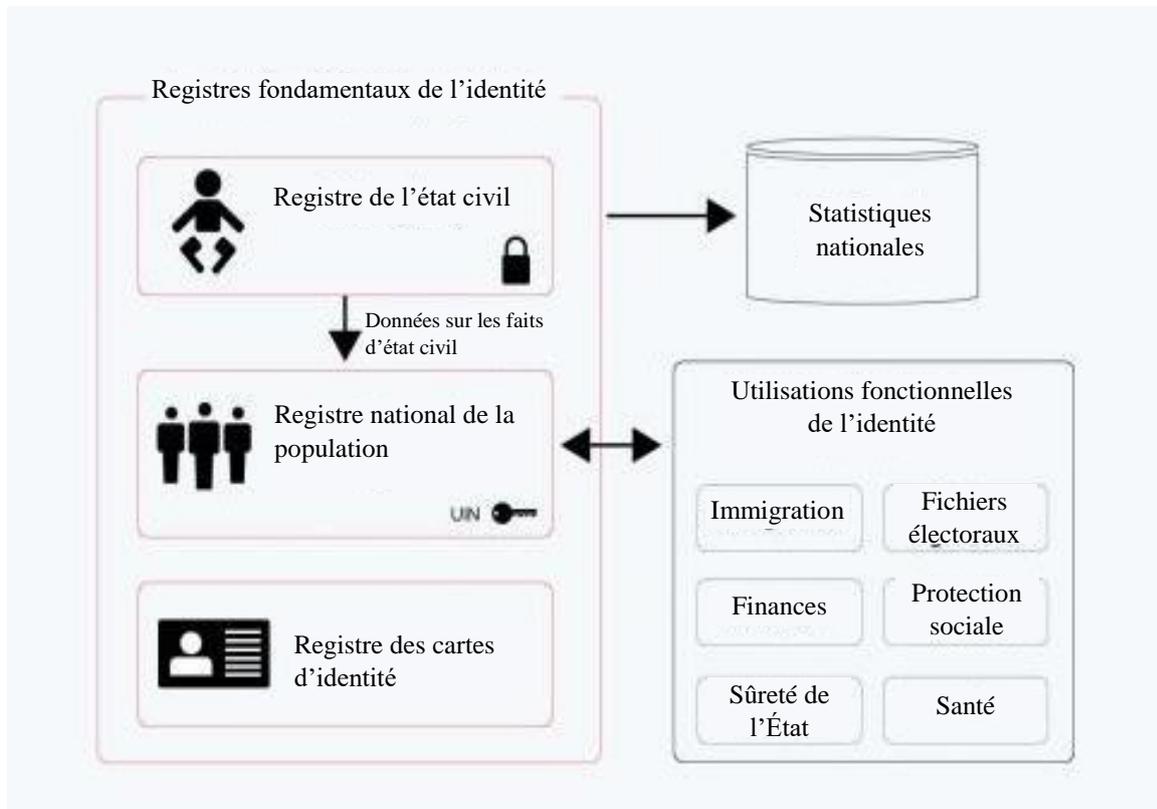
⁸ Voir : <https://au.int/en/ea/statistics/shasa>.

⁹ Voir : <http://apai-crvs.org/sites/default/files/public/Nouakchott%20Declaration%20-%20Dec2017-English.pdf>.

¹⁰ Voir : www.apai-crvs.org/.

¹¹ Voir : <https://au.int/en/pressreleases/20181118/partnership-digital-identity-launched>.

Principaux éléments d'un écosystème intégré de l'enregistrement des faits d'état civil, de l'établissement des statistiques de l'état civil et de l'identité nationale¹²



- Cadres juridiques régissant les droits et les devoirs des citoyens et de l'État.
- Infrastructures administratives responsables de la gestion et de la mise en œuvre des systèmes.
- Processus analogiques existants ou prévus et mesures.
- Processus numériques et mesures.
- Besoins en infrastructures et logiciels informatiques. Architectures et processus pour l'intégration des systèmes.
- Investissements passés, actuels et prévus de sources internationales et locales.
- Utilisation de l'identité pour améliorer l'accès aux services. Utilisation des données de l'enregistrement des naissances et des décès pour l'établissement des statistiques de l'état civil.

¹² Voir : <https://crvsgateway.info/CRVS-and-identity-management-systems-664>.

IV. Collecte de données

10. Le plus grand nombre de données possible sera recueilli dans tous les pays, auprès de sources publiques et de chercheurs.

11. Des recherches approfondies seront effectuées dans quatre pays : Éthiopie, Kenya, Nigéria et Ouganda, ce qui permettra de tester soigneusement la méthodologie de suivi et offrira aux principales parties prenantes la possibilité d'examiner la méthodologie et les données avant la réunion de Lusaka.

V. Questions à examiner

12. L'objectif du présent document étant d'élaborer un cadre pragmatique et durable du suivi constant des progrès, les discussions, sous la direction des représentants de l'Éthiopie, du Kenya, du Nigéria et de l'Ouganda, devraient mettre l'accent sur la crédibilité et la faisabilité des propositions suivantes :

- Serait-il utile de faire un suivi régulier et transparent des progrès réalisés actuellement par les pays dans la mise en place de systèmes numérisés d'enregistrement des faits d'état civil, d'établissement des statistiques de l'état civil et d'identification nationale ?
- Un cadre de suivi normalisé peut-il servir à mettre en lumière les meilleures pratiques et à justifier des investissements durables ?
- Comment un tel cadre devrait-il être régi ?

VI. À propos de Development Initiatives

13. Development Initiatives¹³ est une organisation internationale indépendante de développement qui a des bureaux en Ouganda et au Kenya et qui a fait de l'exploitation des données le moteur de ses activités de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement durable. Son travail porte notamment sur l'évaluation des écosystèmes nationaux de données et sur la justification d'investissements à long terme pour des infrastructures de données durables.¹⁴ Development Initiatives mène actuellement, pour le compte du Département du développement international du Royaume-Uni, des travaux de recherche sur les recensements et l'enregistrement des faits d'état civil en Asie du Sud.¹⁵ Dans le cadre de son appui à la Charte des données inclusives du Partenariat mondial pour les données du développement durable¹⁶ et à l'Initiative P20,¹⁷ Development Initiatives est aussi en train d'élaborer une nouvelle base mondiale de données sur l'état des systèmes CRVS.

¹³ Voir : <http://devinit.org/about/>.

¹⁴ Voir : <http://devinit.org/post/long-term-investments-in-a-short-term-world-arguments-for-sustainable-data/>.

¹⁵ Voir : www.getinthepicture.org/resource/dfid-invitation-tender-study-national-census-and-civil-registration-south-asia.

¹⁶ Voir : <http://www.data4sdgs.org/initiatives/inclusive-data-charter>.

¹⁷ Voir : <http://devinit.org/p20i/>.